



# CSAV SKI COMPÉTITION

Saison 2025/2026

**ANNECY**  
ANNECY-LE-VIEUX  
Commune déléguée



 **La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# SOMMAIRE

- ❖ PRÉSENTATION DU CLUB
- ❖ FONCTIONNEMENT DU CLUB
- ❖ ENTRAINEMENTS
- ❖ STAGES
- ❖ COURSES
- ❖ EVÉNEMENTS
- ❖ MATÉRIELS
- ❖ MÉCÉNAT/DIVERS
- ❖ ADHÉRENTS

# PRÉSENTATION DU CLUB

## CSAV Ski Compétition

Club des Sports Annecy-le-Vieux Ski Compétition  
Association sportive régie par la loi de 1901.  
Président : Géry DUJARDIN Tél. : 06 10 47 38 29

Siège social : Maison du Ski Pierre Trinquet - 65 avenue du Petit Port 74940 ANNECY LE VIEUX – Tél : 04 50 23 74 40

Local avec salle de réunion et atelier pour :

- Entretien des skis (fartage affûtage)
- Stockage des matériels (skis, piquets slalom, filets etc...)

Créé en 1974 à l'initiative de Monsieur Pierre TRINQUET pour répondre à la demande de jeunes compétiteurs qui recherchaient des conditions optimales pour pratiquer leur sport favori. Les présidents Michel GOTTELAND et Hervé FONTAINE lui ont succédé en 50 ans d'existence. De 5 membres à l'origine, il regroupe à ce jour environ 80 licenciés.

## LES OBJECTIFS

Former des jeunes à la pratique du ski alpin de compétition des catégories U8 à U21.  
Faire progresser nos jeunes vers un ski performant dans une ambiance sportive et ludique.  
Mais au-delà de la compétition, le CSAV Ski Compétition a d'autres finalités, notamment la préparation des jeunes en vue de l'obtention du Test Technique & de l'Eurotest pour le monitorat de ski alpin.  
A ce jour, 10 moniteurs/trices issus du CSAV sont titulaires du Diplôme d'État de Ski, Moniteur national de ski Alpin.

## LES DIRIGEANTS

**Président** : Géry DUJARDIN

**Vice-Président** : Bruno AGUETTAND

**Responsable technique** : Bruno AGUETTAND

**Trésorier** : Ludovic DESMARES

**Secrétariat** : Sophie DUMET

**Encadrement** : Christophe BIBOLET-RUCHE, Thibaud GIULIANI, David BRACHET, Fabien FONTAINE-VIVE, Hervé FONTAINE, Guy FERRARI, Pierre NOEL.

## **FONCTIONNEMENT DU CLUB**

La vie du club repose sur l'ensemble des bénévoles qui l'animent.

Leurs disponibilités, leurs compétences et leurs engagements permettent à nos skieurs de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.

Pour nos préparations physiques nous bénéficions des infrastructures sportives d'Annecy. La Maison du Ski de septembre à octobre et le gymnase d'Evire de novembre à avril.

Les entraînements de ski ont lieu à Crest-Voland, station qui nous accueille depuis 40 ans. Elle met à notre disposition les stades de slalom pour la période de décembre à avril.

L'ensemble des activités, préparation physique, ski, stages, courses et événements divers nécessitent la présence de tous.

La charte du club repose sur des règles simples.

- Respect des entraîneurs, moniteurs ESF et bénévoles.
- Respect d'autrui.
- Respect des consignes de sécurité.
- Respect du matériel.
- Respect des horaires pour l'ensemble des activités.
- Une participation active et régulière aux entraînements.
- Esprit d'équipe.
- Solidarité.
- Motivation et goût de l'effort.
- La participation des parents aux événements organisés par le club.

### **PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT**

Nous pratiquons notre activité dans un environnement exceptionnel est celui-ci doit être protégé et préservé.

Nous devons agir à chaque sortie pour le préserver en ayant une attitude responsable, (favoriser le covoiturage, nettoyer nos espaces d'entraînements...), et participer à la journée de ramassage des déchets à Crest-Voland en fin de saison.

**Cette charte doit être suivie par chaque adhérent sous peine d'exclusion.**

L'implication des parents lors de l'organisation des divers événements est essentielle.

La présence à l'organisation de 2 événements est obligatoire.

## 4 SECTIONS

**Club découverte** année 2020.

**Pré-club** U8 année 2018/2019.

**Club** de U10 à U18.

**Master** à partir de U21.

-La section club découverte permet aux enfants (année 2020) de découvrir le ski de compétition, niveau 2<sup>ième</sup> étoile.

-La section pré-club, catégorie U8 (année 2018/2019).

Ces jeunes sont formés à la pratique du ski alpin de compétition pendant 2 ans maximum et devront justifier d'un niveau 3<sup>ième</sup> étoile.

Les groupes pourront être modifiés en début de saison par les entraîneurs.

La section club est accessible à la catégorie U10 (année 2017).

## TRANSPORTS

Le CSAV assure le transport en car le mercredi et les stages de décembre et février hors weekends pour les entraînements à Crest-Voland.

Rendez-vous à 12h, départ 12h15 en car du parking de la Maison du Ski 65 route du Petit Port Annecy Le Vieux et retour entre 18h00 et 18h30.

Compte tenu du trajet d'environ 1 heure, il est indispensable d'être à l'heure.

Respecter le chauffeur et la propreté du car.

Pour les collégiens/lycéens ayant cours le mercredi matin, une prise en charge en minibus à la sortie de leur établissement (sur Annecy) est organisée dans la mesure du possible.

*En dehors de ces périodes, les transports sont assurés par les familles.*

Toutefois, le CSAV étant propriétaire d'un minibus, voici les règles prévues pour son utilisation :

Chaque lundi soir, le bureau valide sa destination pour le week-end et le nombre de places disponibles :

- Priorité aux courses,
- Pour les entraînements du samedi et dimanche, si absence de course,
- Dans ce cas, une participation de 12€ par trajet vous sera facturée en fin de saison.

Modalités d'inscription :

- Réservation sur le lien transmis en début de saison,
- A partir de la catégorie U10,
- Impossibilité de s'inscrire 2 jours consécutifs,
- Pour toute absence, prévenir le responsable la veille avant 12 h,
- La réservation se fait pour un trajet aller/retour.

## **ENTRAINEMENTS**

**Responsable technique** : Bruno AGUETTAND

**Entraîneurs** : Bruno AGUETTAND, Hervé FONTAINE

**MF1** : Sophie DUMET, Thibaud GIULIANI, Fabien FONTAINE-VIVE, Benjamin DUBAIL-MONOD, Julien BETEND

**MF2** : Pierre NOEL

**Moniteurs ESF** : 2

**Encadrement** : Guy FERRARI

## **PRÉPARATIONS PHYSIQUES**

Les préparations physiques ont lieu le jeudi de 18h00 à 19h30 de début septembre à fin avril. Ils débiteront le **jeudi 11/09/2025**.

De septembre à octobre, ces entraînements se déroulent dans le Veyrier et sur les bords du lac, le lieu de rendez-vous est à la **Maison du Ski** à Annecy le Vieux.

De novembre à avril les entraînements se déroulent au **gymnase du collège d'Evire**, 9 rue Martyrs de la Déportation, 74940 Annecy le Vieux.

Cette préparation physique est dispensée aux enfants à partir de la catégorie U10.

Footing, endurance, marche dans le Veyrier, travail d'équilibre, vitesse, proprioception, sports collectifs.

Programme d'entraînement étudié et préparé par un coach professionnel.

Tenue de sport obligatoire et adaptée suivant les conditions météo.

L'ensemble des coureurs se doit de participer aux entraînements, la présence de tous permet de fédérer une équipe.

Respecter et ranger le matériel en fin de séance.

Cette séance de préparation n'est ni une garderie ni une cour de récréation.

En cas d'absence prévenir son entraîneur.

Le jeudi à l'entraînement les consignes sont données pour les entraînements et les courses de ski, heure de départ et lieu de rendez-vous, chaque skieur doit s'informer.

## ENTRAÎNEMENTS DE SKI DU MERCREDI

Ils débuteront le **mercredi 7/01/2026** et se termineront le **18/03/2026**, sous réserve de conditions d'enneigement adaptées.

Ils ont lieu à Crest-Voland le mercredi après-midi, rendez-vous à 12h, départ 12h15 en car du parking de la Maison du Ski, 65 route du Petit Port, Annecy Le Vieux et retour entre 18h00 et 18h30.

Compte tenu du trajet d'environ 1 heure, il est impératif d'être à l'heure.

Respecter le chauffeur et la propreté du car.

Participation obligatoire aux entraînements pour être inscrit aux courses.

En cas d'absence prévenir son entraîneur.

## ENTRAÎNEMENTS DE SKI DU SAMEDI

Les entraînements du samedi ont lieu à Crest-Voland de 9h à 13h.

Ils sont validés le jeudi soir par les entraîneurs pour les catégories U12, U14 et plus.

Le trajet est à gérer par vos propres moyens.

Le minibus peut être disponible ponctuellement.

Rendez-vous au départ de la télécabine de la Logère à 9h00.

En cas d'absence prévenir son entraîneur.

## ENTRAÎNEMENTS DE SKI DU DIMANCHE

Les entraînements du dimanche ont lieu à Crest-Voland de 9h00 à 13h00.

Ils sont validés le jeudi soir par les entraîneurs pour les catégories U8 et plus en fonction des courses du week-end.

Pour la catégorie U8, la participation est à confirmer auprès du responsable U8 le vendredi avant 18h.

Le trajet est à gérer par vos propres moyens.

Le minibus peut être disponible ponctuellement.

Rendez-vous au départ de la télécabine de la Logère à 9h00.

Participation obligatoire aux entraînements pour être inscrit aux courses.

En cas d'absence prévenir son entraîneur.

## CONSIGNES POUR LES ENTRAÎNEMENTS DE SKI

Matériels :

- Skis (avec scratches) et bâtons dans une housse.
- Chaussures dans un sac, *catégories club découverte et pré-club U8 chaussures aux pieds.*
- Casque, masque, gants & dorsale obligatoires.
- Tenue du club, prévoir des sous-vêtements chauds en début de saison.
- Prévoir un goûter ou un pique-nique avec une boisson dans un sac à dos.

Le mercredi à l'arrivée à Crest-Voland, récupération de son équipement et regroupement au départ de la télécabine de la Logère.

Les forfaits saison sont remis par l'encadrement à la première sortie pour les catégories U8 et plus. Si le coureur oublie ou perd son forfait nous lui fournirons un forfait pour la sortie. Celui-ci sera facturé.

Prendre connaissance des consignes pour chaque catégorie. Pour les catégories U12 et plus aider à transporter le matériel, piquets, filets, et autres au départ de la piste, idem pour le repli.

Pour les catégories U10 et plus l'entraîneur transmettra par message WhatsApp le choix des skis pour l'entraînement.

Toujours consulter vos messages sur WhatsApp ou mails la veille avant 19 heures, pour confirmation de l'entraînement selon les conditions météo.

**Compte tenu des relations privilégiées du club avec la société des remontées mécaniques et la station de Crest-Voland, vous devez respecter l'ensemble du personnel, les consignes de sécurité et adapter votre attitude sur les skis en dehors du tracé d'entraînement, respect des priorités.**

## TEST D'ÉVALUATION DE SKI DE FIN DE SAISON

En fin de saison un test d'évaluation de niveau de ski interne au CSAV par catégorie est réalisé par les entraîneurs pour valider la progression et organiser la saison à venir par catégories.

## **STAGES > 3 STAGES PAR SAISON**

### **STAGE D'OXYGÉNATION**

3 à 4 jours pendant les vacances de la Toussaint à partir de la catégorie U10, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

**2025 : les 21, 22, 28 et 29 octobre.**

Objectif : mise en condition physique, autonomie et cohésion du groupe.

Activités : marche, course à pied & VTT.

Matériel : chaussures de marches, tenue de pluie, baskets et vêtements de rechange.

Les inscriptions doivent être validées la première semaine d'octobre.

En cas d'annulation aucune autre activité ne sera organisée.

La présence de parents est souhaitée pour l'encadrement et le covoiturage.

### **STAGE SKI DÉCEMBRE**

4 jours pendant les vacances de Noël à partir de la catégorie U8, à Crest-Voland ou aux Saisies suivant l'enneigement.

**2025 : les 22, 23, 29 et 30 décembre.**

La participation à ce stage est indispensable pour les U8 et plus.

Objectif : travail foncier technique, sensibilisation à l'équilibre et au toucher de neige.

Le transport est assuré par le club en dehors des weekends.

### **STAGE SKI FÉVRIER**

4 jours pendant les vacances d'hiver toutes catégories à Crest-Voland.

**2026 : les 9, 10, 12 et 13 février.**

La participation à ce stage est indispensable

Objectif : perfectionnement du ski technique, slalom et slalom géant.

Le transport est assuré en car hors weekend.

### **CONSIGNES POUR LES STAGES DE SKI**

Départ à 7h45 en car du parking de la maison du ski et retour vers 15h00.

Compte tenu du trajet d'environ 1 heure il est impératif d'être à l'heure.

Respecter le chauffeur et la propreté du car.

Matériels :

- Skis (avec scratches) et bâtons dans une housse.
- Chaussures dans un sac, *catégories club découverte et pré-club U8 chaussures aux pieds*.
- Casque, masque, gants & dorsale obligatoires.
- Tenue du club, prévoir des sous-vêtements chauds en début de saison.
- Prévoir un pique-nique avec une boisson dans un sac à dos.

A l'arrivée à Crest-Voland, récupération de son équipement et regroupement au départ de la télécabine de la Logère.

Prendre connaissance des consignes pour chaque catégorie. Pour les catégories U12 et plus, transporter le matériel, piquets, filets et autres au départ de la piste, idem pour le repli.

**Compte tenu des relations privilégiées du club avec la société des remontées mécanique et la station de Crest-Voland, vous devez respecter l'ensemble du personnel, les consignes de sécurité et adapter votre attitude sur les skis en dehors du tracé d'entraînement, respect des priorités.**

## COURSES

Un calendrier prévisionnel des courses vous sera transmis en début de saison.

Toutes les informations concernant la participation aux courses sont données par les entraîneurs.

Les inscriptions sont validées le lundi soir lors de la réunion du bureau et confirmées le jeudi soir après l'entraînement physique.

L'entraîneur informe les coureurs du lieu, des horaires, du choix des skis et du fartage.

Le minibus est disponible pour le transport des coureurs. Si le nombre de coureurs est trop important, le transport sera à la charge des parents.

Matériels :

- Skis (avec scratches) et bâtons dans une housse.
- Casque, masque, gants & dorsale obligatoires.
- Tenue du club, prévoir des sous-vêtements chauds en début de saison.
- Repas et boisson dans un sac à dos.

Une reconnaissance du tracé avec l'entraîneur conditionnera les résultats.

Respecter les horaires pour le rendez-vous sur les lieux de la course, et la remise des forfaits.

Dans tous les cas, contacter l'entraîneur la veille au soir en cas d'empêchement.

## COURSES CATEGORIES U8 U10 U12 U14 U16

Pour la catégorie U8 2<sup>ème</sup> année l'inscription aux courses (2 dans la saison) sera validée en fonction de la présence régulière aux entraînements.

L'ensemble des courses est organisé sur le district des Aravis regroupant les stations de : La Clusaz, Le Grand-Bornand, Manigod, Semnoz et Crest-Voland.

Un planning des courses de la saison vous sera remis lors de l'assemblée générale.

Les entraîneurs sélectionnent et inscrivent les skieurs pour chaque course mais le coureur doit impérativement confirmer sa participation.

Les coureurs ne doivent pas quitter le stade pendant la durée de l'épreuve.

Nous vous rappelons que les coureurs sont sous la responsabilité des entraîneurs pendant la course. Celle-ci terminée les parents récupèrent leurs enfants.

## GRAND PRIX

Réservé aux catégories U16 et plus, (U14 2<sup>ème</sup> année pour les GP comité Savoie).

Ces courses se déroulent en Haute-Savoie et en Savoie.

Des Grands Prix sont organisés chaque week-end, le coureur doit confirmer son intention de participer au GP au plus tard le dimanche avant 16h (*message à transmettre à Christophe ou David*).

Les entraîneurs valident les inscriptions en fonction des qualités techniques du skieur et du lieu de course.

Les engagements à ces compétitions sont pris en charge par le club, mais seront facturés en cas d'absence, le forfait est à la charge du coureur il sera refacturé en fin de saison.

Nous vous rappelons que les coureurs sont sous la responsabilité des entraîneurs pendant la course. Celle-ci terminée les parents récupèrent leurs enfants.

## RÉSULTATS

Les résultats des courses et classements des skieurs sont disponibles sur le site internet de la FFS « ffs.fr » rubrique résultats et points.

Sélectionner le comité Mont-Blanc ou Savoie et choisir sa catégorie.

## UFOLEP

Courses réalisées hors classement FFS. L'affiliation à cette autre fédération permet aux skieurs de s'aguerrir pour des compétitions futures plus relevées.

Un classement départemental régional est établi pendant la saison.

Courses ouvertes à toutes les catégories Club Découverte, U8, U10, U12 si absence de courses FFS.

## **EVÉNEMENTS**

La présence des adhérents, des parents et des nouveaux inscrits à l'organisation est obligatoire.

### **L'ANCILEVIENNERIE le 19 octobre 2025**

Foire d'Annecy-le-Vieux en octobre qui permet au club de financer les achats de matériels pour la saison, piquets, filets de protection, skis de slalom, radios ...

La mise en place d'un stand proposant la vente d'huîtres...

La réussite de cette journée repose sur l'organisation et l'investissement personnel de tous.

### **ASSEMBLEE GENERALE le 10 octobre 2025**

Une information concernant le matériel (skis, bâtons, chaussures, casques, gants, masques et vêtements) aura lieu avant l'AG.

Réunion d'information générale sur le club, convocation transmise par mail. Résultats financiers, résultats sportifs, élection du bureau, planning des courses, tarifs de la saison et rappel de certaines consignes.

La présence de tous les adhérents est vivement souhaitée.

### **COURSES ORGANISÉES PAR LE CLUB**

#### **DISTRICT : COUPE DE BRONZE U12 le 14 février 2026**

Course FFS organisée par le club pour le district des Aravis à Crest-Voland.

2 manches de slalom sur le stade, accueille environ 120 coureurs.

Pour cette course nous avons besoin de contrôleurs de portes, de lisseurs pour l'entretien de la piste, de personnes pour l'accueil, la distribution des forfaits des dossards et la remise des coupes.

Le bon déroulement de cette journée repose sur la présence indispensable des parents et des adhérents.

#### **COURSE CLUB**

Course organisée par le club à Crest-Voland.

Moment de plaisir et de partage entre parents et enfants.

Vous découvrirez les progrès de vos petits champions.

Parents fartez et affûtez !!

Un slalom géant suivi d'un casse-croûte et d'une remise des prix pour une journée bien remplie.

## **RAMASSAGE DES DECHETS**

La saison terminée, l'office de tourisme de Crest-Voland organise fin avril, un samedi, le ramassage de déchets sur le domaine skiable.

Compte tenu des relations privilégiées du club avec la station de Crest-Voland, notre présence est indispensable.

## **MATÉRIELS**

### **FARTAGE & AFFUTAGE**

Séance le jeudi soir à la maison du ski pendant l'entraînement physique.

Présentation des produits, des matériels et outillages nécessaires au fartage & à l'affûtage, commande du matériel.

Démonstration sur place par les membres du bureau de l'entretien des skis.

Durant la saison, fartage de 18h à 19h30 le jeudi, une fois voire deux fois dans le mois.

Voir documents joints

Fiche : matériel obligatoire pour les entraînements et les courses, par catégories.

Fiche : location skis catégorie U10, (60€ location et entretien fin de saison).

Fiche : location skis slalom catégories U12 et plus, (100€ location et entretien fin de saison).

## **MÉCÉNAT**

Notre club doit chaque année renouveler une partie de son matériel destiné aux entraînements, piquets de slalom, perfos, radios, skis de slalom, et entretenir son minibus ....

Il s'agit d'une association reconnue d'intérêt général, habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux.

Les particuliers et entreprises peuvent donc soutenir le club grâce à leurs dons et bénéficier d'un avantage fiscal.

Il se traduit par une réduction d'impôt :

- sur le revenu pour les particuliers égale à 66 % du montant du don versé (vous donnez 100 €, il ne vous en coûtera réellement que 34 €),

- sur les sociétés à hauteur de 60 % du versement effectué pour les sociétés

Pensez-y ou faites appel à vos connaissances ou à votre réseau (particuliers et entreprises).

## **DIVERS**

### **Avantages liés à la licence :**

Accéder à la boutique officielle FFS en ligne [www.boutique.ffs.fet](http://www.boutique.ffs.fet) des remises sur différents sites (abonnements ski-chrono, Julbo, sun-valley, Green-weez, corsica ferries, europcar, Solikend, compex ...)

Accès à la boutique Salomon à Annecy-Pringy avec -30 % et à la boutique Rossignol à Albertville avec -30%.



# C S A V

## SKI COMPÉTITION

### ADHÉRENTS

#### Pièces à fournir :

- Retour de la fiche d'inscription le premier jour de la reprise de l'entraînement physique.
- Compléter le questionnaire relatif à l'état de santé de votre enfant.

#### **Document obligatoire pour l'établissement de la licence.**

- Un règlement de 30% du montant de la saison à l'inscription par virement, CB ou chèque (dernier délai avant le stage de Toussaint).
- La licence est obligatoire pour participer aux entraînements physiques.

*Nous vous rappelons que les coureurs sont sous la responsabilité des entraîneurs pendant les horaires des entraînements et des courses, ceux-ci terminés (hors le mercredi) les parents récupèrent leurs enfants à l'heure convenue au lieu indiqué par l'entraîneur.*

Approbation de la charte 2025/2026.

Famille :

Le :

Signatures :